

Programme et épreuve terminale HGGSP

ÉPREUVE ECRITE Durée : 4 heures

Objectifs

L'épreuve porte sur la partie du programme de l'enseignement de spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques de la classe de terminale (cf. arrêté du 19 juillet 2019 paru au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019) suivante :

- les thèmes 1, 2, 3 et 5 les années paires ;

- les thèmes 2, 4, 5 et 6 les années impaires.

Les deux thèmes qui ne sont pas au programme de l'épreuve écrite font partie des thèmes qui peuvent servir de base à des questions préparées par les élèves pour l'épreuve du Grand oral qui se tient en mai-juin.

Ce calendrier suggère une organisation de l'année selon laquelle les quatre thèmes au programme de l'épreuve écrite sont traités de septembre à mars, et les deux thèmes restant ensuite.

« Analyser les grands enjeux du monde contemporain »

Thème 1 – De nouveaux espaces de conquête (26-28 heures)

Axe 1 – Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités

Axe 2 – Enjeux diplomatiques et coopérations

Objet de travail conclusif – La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans

Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution (26-28 heures)

Axe 1 – La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux

Axe 2 – Le défi de la construction de la paix

Objet de travail conclusif – Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques)

Thème 3 – Histoire et mémoires (26-28 heures)

Axe 1 – Histoire et mémoires des conflits

Axe 2 – Histoire, mémoire et justice

Objet de travail conclusif – L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes

Thème 4 – Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques (26-28 heures)

Axe 1 – Usages sociaux et politiques du patrimoine

Axe 2 – Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences

Objet de travail conclusif – La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection

Thème 5 – L'environnement, entre l'exploitation et protection : un enjeu planétaire (26-28 heures)

Axe 1 – Exploiter, préserver et protéger

Axe 2 – Le changement climatique : approches historique et géopolitique

Objet de travail conclusif – Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes

Thème 6 – L'enjeu de la connaissance (26-28 heures)

Axe 1 – Produire et diffuser des connaissances

Axe 2 – La connaissance, enjeu politique et géopolitique

Objet de travail conclusif – Le cyberspace : conflictualité et coopération entre les acteurs

Les notions rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe de terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet.

L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mobiliser des connaissances acquises dans différents contextes et cadres ;
- construire une problématique ;
- rédiger des réponses construites et argumentées ;
- exploiter, organiser et confronter des informations ;
- analyser des documents de sources et de natures diverses et à en faire une étude critique ;
- faire preuve de capacités de réflexion en les étayant sur des connaissances.

Les épreuves finales du bac se limitent à partir de la session 2020 à quatre épreuves :

- la première épreuve de spécialité, coef 16 ;
- la seconde épreuve de spécialité, coef 16 (au retour des vacances de printemps) ;
- celle de philosophie, coef 8 ;
- l'épreuve orale terminale, coef 10 (en fin d'année).

Structure

L'épreuve est composée de deux exercices notés chacun sur 10 points :

- une dissertation ;
- une étude critique d'un (ou deux) document(s).

Les deux exercices ne peuvent porter sur le même thème.

A. Dissertation

La dissertation est le traitement d'un sujet donné, avec une introduction, un développement en plusieurs parties et une conclusion. Le candidat doit montrer :

- qu'il maîtrise des connaissances et sait les sélectionner ;
- qu'il sait organiser les connaissances de manière à traiter le sujet ;
- qu'il a acquis des capacités d'analyse et de réflexion.

Pour traiter le sujet, le candidat :

- analyse le sujet et élabore une problématique ;
- rédige un texte pertinent comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et un fil conducteur en énonçant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion (qui répond à la problématique).

La réalisation d'une illustration en appui du propos (croquis, schéma, etc.) amènera une valorisation de la note ; un fond de carte pourra être fourni si cela est adapté au sujet. La réalisation de cette production graphique n'a aucun caractère obligatoire, et son absence ne peut aucunement pénaliser le candidat.

S'agissant de la production graphique, pour les candidats présentant un trouble moteur ou visuel, le candidat peut, s'il envisage de joindre à son sujet une production graphique, ne bâtir qu'une légende, en indiquant de façon détaillée quels éléments il aurait fait figurer sur la partie graphique (sans obligatoirement indiquer les figurés).

B. Étude critique de document(s)

Il s'agit d'une étude critique d'un ou deux documents de nature différente. Le sujet se compose d'un titre et d'un ou deux documents accompagnés d'une consigne, qui vise à orienter le travail du candidat. Un nombre limité de notes explicatives peut également figurer.

Le candidat doit montrer :

- qu'il est capable de construire une problématique à partir du sujet indiqué par le titre et abordé par le (ou les) document(s) ;
- qu'il comprend le sens général du (ou des deux) document(s) ;
- qu'il est capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter ;
- qu'il sait prendre un recul critique en réponse à sa problématique, en s'appuyant d'une part sur le contenu du document et, d'autre part, sur ses connaissances personnelles.

Pour traiter le sujet, le candidat :

- analyse de manière critique les documents en prenant appui sur la consigne et élabore une problématique ;
- rédige une introduction comportant une problématique ;
- organise son propos en plusieurs paragraphes ;
- rédige une conclusion qui comporte une réponse à la problématique.

Notation

L'évaluation de la copie du candidat doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20.

ÉPREUVE ORALE DE CONTROLE

Préparation : 20 minutes Durée : 20 minutes

Structure

L'épreuve consiste en une réponse orale construite à une question de cours pendant 10 minutes. Cette partie est suivie d'un échange de 10 minutes avec le jury à partir des propos du candidat. Le candidat doit montrer :

- qu'il maîtrise des connaissances et sait les organiser ;
- qu'il sait s'exprimer à l'oral.

Le candidat tire au sort un sujet qui comporte deux questions de cours au choix. Les questions sont problématisées et ne reprennent pas le libellé des programmes. Les deux questions au choix ne portent pas sur la même partie du programme de terminale.

Le candidat présente sa réponse pendant 10 minutes. Sa présentation est suivie de 10 minutes de questions en lien avec sa présentation.

https://www.canal-u.tv/video/eduscol/oral_l_oral_cela_s_apprend.51503